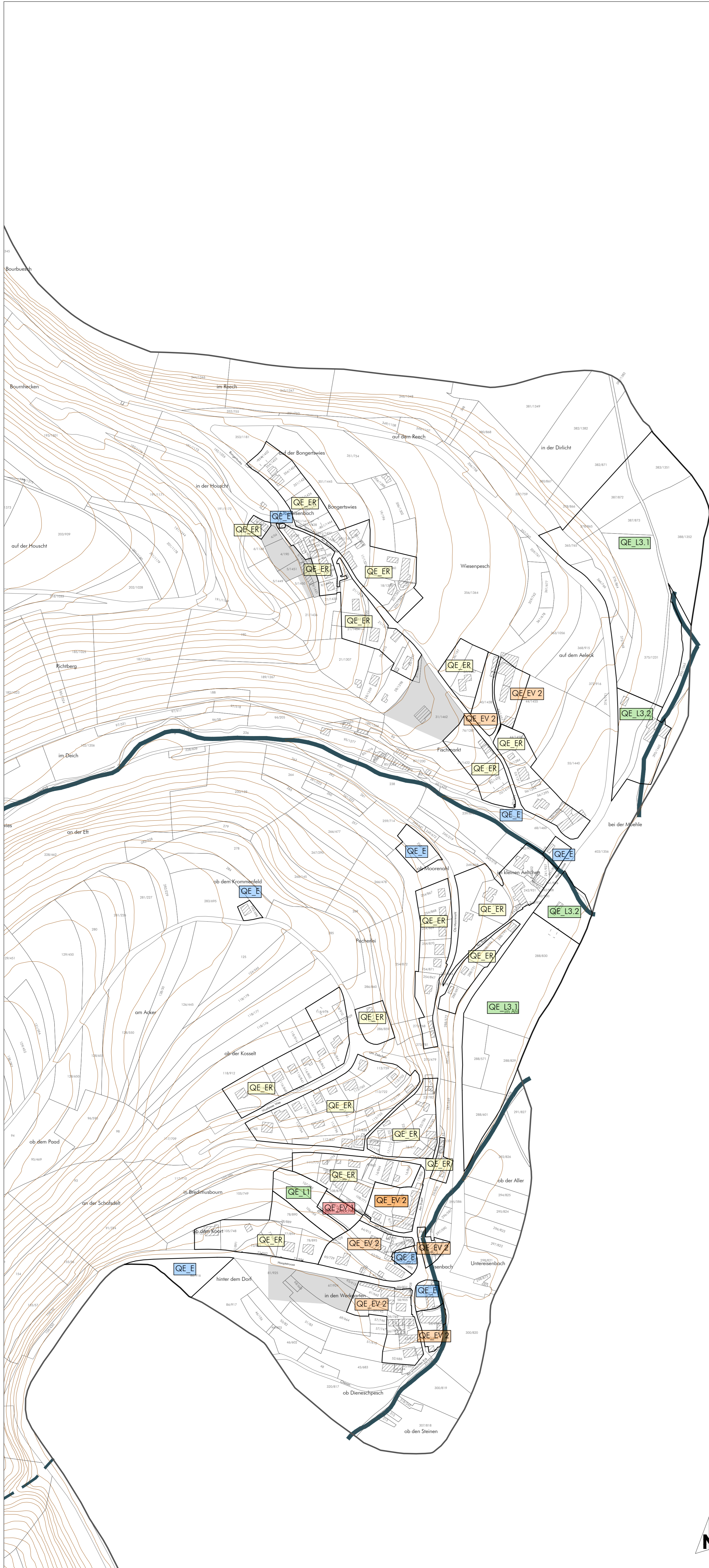


Plans d'aménagement particulier "quartier existant" - localité d'Eisenbach



FOND DE PLAN

Composé sur la base du PCN 2016, de la BD-L-ORTHO 2013 et 2016, de la BD-L-TC 2007

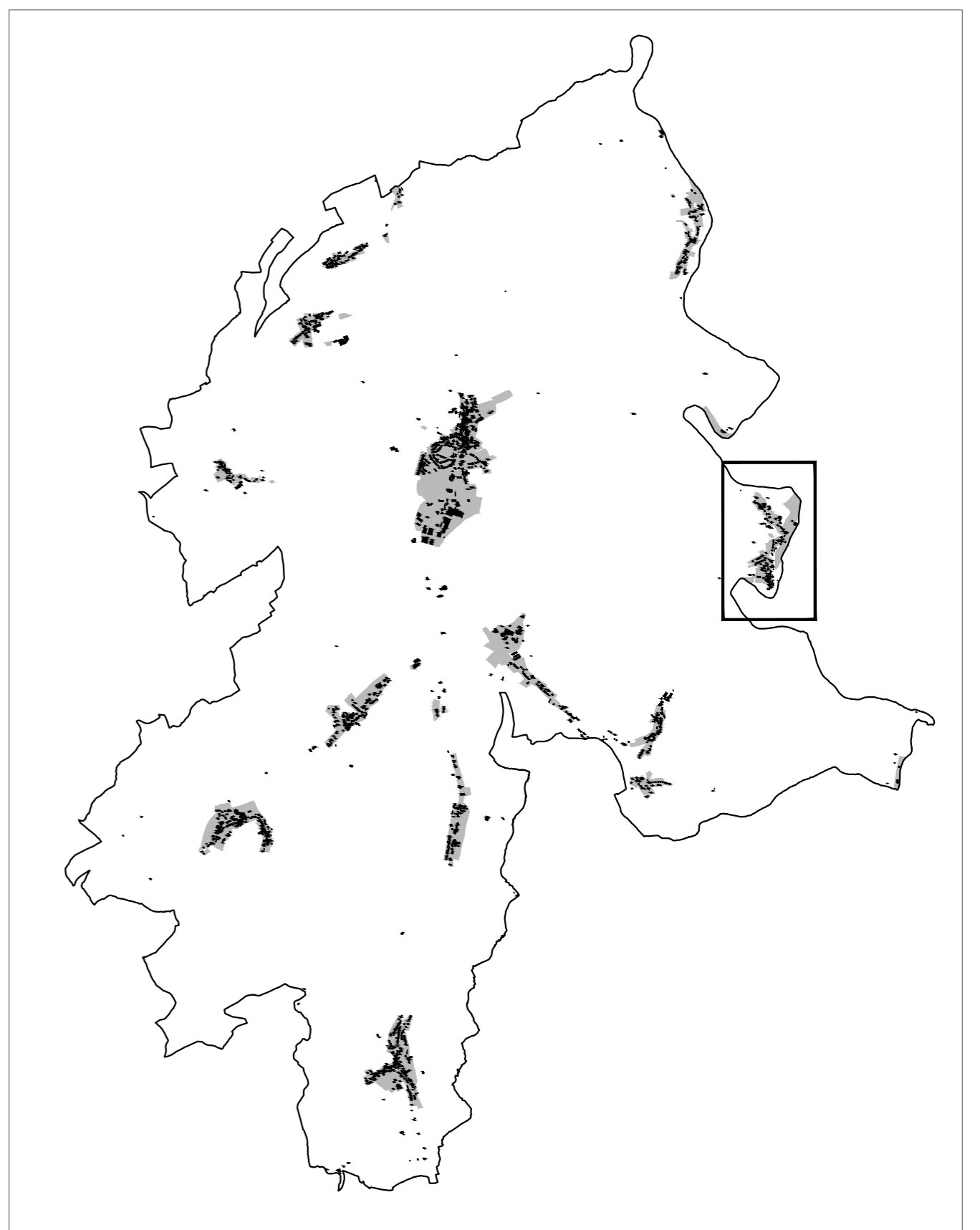
- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment existant (PCN 2016) | Bâtiment supplémentaire à titre indicatif (Ortho 2013 et 2016)
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente
- Courbe de niveau (équidistance 5m)

PLANS D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER

Délimitation des plans d'aménagement particulier "quartier existant"

- QE-ER - espace résidentiel
- QE-EV 1 - espace villageois 1
- QE-EV 2 - espace villageois 2
- QE-E - équipements
- QE-A - activités
- QE-L - sports et loisirs (L 1, L 2, L 3.1, L 3.2, L 3.3, L 4, L 5)

Zones destinées à être urbanisées (non soumises au plan d'aménagement particulier "quartier existant")



Ref. n°: 18063/74C
 Approbation du Ministre de l'Intérieur 03.12.2018

PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG COPIE ET RÉPRODUCTION INTERDITES
 BD-L-TC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG COPIE ET RÉPRODUCTION INTERDITES

	COncEpt COncil COmmunication en urbanisme, aménagement du territoire et environnement	CO3 s.à r.l. 3, bd. de l'Alzette L-1124 Luxembourg Tel.: (+352) 26 68 41 29 Fax: (+352) 26 68 41 27 Mail: info@co3.lu
--	---	--

Maitre d'ouvrage: Administration communale de Parc Hosingen

Projet: Plans d'Aménagement Particulier "Quartier Existant"

Objet: Plan de localisation PAP QE - Eisenbach - Version coordonnée

Modifications ponctuelles	Réf.	Approbation du Ministre de l'Intérieur
1 Modification ponctuelle du PAG "Haeregart", Eisenbach		

Echelle: 1 / 2.500	Plan n°: 1208_pap-qe_EB
Indice: A	Date: 09.09.2022
Elaboré: N. Mace	Contrôlé: C. Rabe
	Validé: U. Truffner



Chaque dessin est un modèle de plan particulier. Ce plan ne peut être révisé ou être une reproduction de celui-ci. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite.